

2020

L'État dans les Pays de la Loire

Bilan des actions régionales



Didier Martin
Préfet de la région Pays de la Loire
Préfet de la Loire-Atlantique
(depuis le 24 août 2020)

« L'année 2020 fut une année ô combien atypique où le Service Public a fait preuve de résilience et d'adaptabilité dans un contexte sanitaire, économique et social inédit.

Les services déconcentrés de l'État, les préfetures et sous préfetures en particulier ont su trouver les ressources et les adaptations nécessaires pour faire face et assurer leurs missions. Pour nos concitoyens. C'est notre rôle. Cela doit également être notre fierté!

L'État c'est
14,9 Mds€ en région*
hors crise COVID

Investissement, fonctionnement, interventions : 4,9 Mds€

Salaires et pensions : 6,7 Mds€

Dotations aux collectivités territoriales : 3,3 Mds€



Véronique PY
DRFiP**

L'État face au COVID 19 : une mobilisation forte contre la crise



René Bidal
Préfet du Maine et Loire
(jusqu'au 23 novembre 2020)



Jean Francis Treffel
Préfet de la Mayenne



Patrick Dalennes
Préfet de la Sarthe
(depuis le 24 février 2020)



Benoît Brocart
Préfet de la Vendée



Claude d'Harcourt
Préfet de la région Pays de la Loire
Préfet de la Loire-Atlantique
(jusqu'au 23 août 2020)

8 Mds€ POUR ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE

L'État s'est fortement mobilisé dès le début de la crise pour amortir les effets du ralentissement économique et préserver l'emploi.

En 2020 les dispositifs mobilisés ont représenté :

- 4,946 Mds€ de **prêts garantis par l'État** délivrés à 25 707 entreprises ;
- 1,128 Mds€ d'**activité partielle** versés à 69 083 entreprises. Au total, ce sont 590 000 salariés qui ont été placés en activité partielle entre mars et décembre 2020, soit 56,7% des salariés du secteur privé ;
- 1,3 Mds€ de **reports de charges** sociales et d'échéances fiscales au bénéfice de plus de 200 000 entreprises ;
- 275,7 M€ d'aides versées au titre du **fonds de solidarité**, dont 10,9 M€ issus du 3ème volet associant le Conseil régional, les collectivités territoriales et la Banque des Territoires ;
- 4,58M€ de **dégrèvement** au titre de la cotisation foncière des entreprises, accordés à 5 885 PME relevant des secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire, et supporté à parité par l'État et les collectivités.



900 k€ ont été mobilisés pour accompagner la numérisation des commerçants et développer leur activité en ligne (clique-mon-commerce.gouv.fr)

ORGANISER LA CONTINUITÉ DES SERVICES ESSENTIELS ET DES ENTREPRISES

Durant toute la crise, les préfets et leurs services ont organisé des réunions multilatérales constantes avec les élus, les organisations professionnelles et syndicales, les associations, les collectivités, les services publics et tous les réseaux qui font vivre la société pour réorganiser l'activité et cibler au mieux le soutien de la puissance publique.

L'État et la Région ont installé dès le mois de juin 2020 un Comité de filière pour assurer un suivi des filières stratégiques et préparer le rebond. Cette organisation a permis aux filières de se structurer et de s'organiser pour pouvoir bénéficier au mieux du plan de relance.



Johann Faure
Sous-préfet relance

Un plan de relance pour préparer l'avenir

Le 3 septembre, l'État a mis en place un ambitieux plan de relance national de 100 Mds€. Son objectif est de préparer, de 2020 à 2022, la France de 2030 autour de 3 thèmes : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Une partie des crédits du plan de relance ont été territorialisés sous la responsabilité des préfets.

Soutenir les entreprises et la réindustrialisation

- **Modernisation de la filière aéronautique et de la filière automobile** : 31 projets soutenus (14 dans l'aéronautique et 17 dans l'automobile) pour un montant de 24 M€ permettant de lancer 54 M€ d'investissements
- **Soutien à l'investissement industriel dans les territoires** : 34 entreprises soutenues pour 21 M€ de subventions, avec à la clé 6100 emplois confortés et la création de plus de 920 d'emplois
- **Concourir à la résilience économique et à la souveraineté économique** : 5 entreprises ligériennes soutenues pour 6,1 M€



Jean-François Dutertre
DIRECCTE**

FORMATION ET EMPLOI

Soutenir l'emploi et la formation professionnelle : le plan d'investissement dans les compétences (PIC)

En Pays-de-la-Loire, le Pacte régional d'investissement dans les compétences signé entre l'État et la Région, représente un montant de 713 M€ sur 4 ans. Il a permis la réalisation de 30 621 formations en 2020 destinées aux demandeurs d'emplois et jeunes les moins qualifiés.



L'État et le Conseil régional des Pays de la Loire ont signé le 22 janvier 2021 un accord régional de relance d'un milliard d'euros, dont 540 M€ issus du plan de relance de l'État.

*Sources : DRFiP – Rapport financier 2020 - présentation du bilan 2019, crédits affectés hors dispositifs de soutien de crise et hors crédits relance

**DRFiP : Direction régionale des finances publiques
DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi



**Thierry
PERIDY**
DRDJSCS*



**Anne
POSTIC**
Commissaire à la
pauvreté

Cohésion sociale

L'État agit pour l'accès de tous les publics à un hébergement, un emploi, une formation

PERMETTRE À CHACUN DE TENIR PENDANT LA CRISE

Hébergement

L'augmentation de 38 % des crédits dédiés à l'hébergement d'urgence a permis d'ouvrir 1600 places d'hébergement supplémentaires pendant la crise sanitaire et la période hivernale, et 400 places de logement adapté. 71 M€ ont été mobilisés.

Jeunesse

L'Aide exceptionnelle pour les jeunes précaires ou modestes de moins de 25 ans a bénéficié à 77 900 jeunes dans la région, pour un montant total de 15,4 M€ mobilisé.

D'autres mesures ont été mises en place, notamment la hausse de 100 € de l'allocation de rentrée scolaire, la mise en place des repas à 1 euro pour les étudiants universitaires boursiers et le lancement du plan #1jeune1solution.



Lutte contre les violences faites aux femmes

Face à la recrudescence des violences faites aux femmes durant la crise sanitaire, l'État a mobilisé 1 M€ pour renforcer le soutien aux associations en leur donnant des moyens supplémentaires pour aller vers les victimes et les accompagner.

Un numéro d'écoute et d'information unique
le **39.19** destiné aux femmes victimes de violences

Soutien aux publics les plus vulnérables : «Faire plus pour ceux qui ont moins en région Pays de la Loire»

- 10,3 M€ mobilisés sur les 11 contrats de ville sur les 46 quartiers prioritaires de la politique de la ville
- Plus de 250 000 foyers bénéficiaires de la prime d'activités
- 4,2 M€ pour les associations qui luttent contre la pauvreté

Solidarité

L'État a mis en place au mois de mai, et reconduit au mois de novembre, une prime exceptionnelle de 150 euros, plus 100 euros par enfant, versée automatiquement aux bénéficiaires du RSA et de l'allocation de solidarité spécifique. En Pays de la Loire, ce sont plus de 366 000 foyers qui ont bénéficié de cette aide.

Associations

Au titre du plan de soutien aux associations de l'économie sociale et solidaire, l'État a versé à 26 structures régionales un montant de 920 000 € afin de compenser les pertes de chiffre d'affaires lié à la crise.



Stratégie de lutte contre la pauvreté

Au total, l'État a mobilisé 8,1 M€ en 2020, soit une hausse de 89 % par rapport à 2019. Les cinq départements et Nantes Métropole ont contractualisé avec l'État pour déployer la stratégie au plus près des réalités locales ; 6 M€ ont été déployés.

Un appel à projet spécifique a été lancé, doté de plus de 1,8 M€, pour soutenir des projets innovants portés par des associations de lutte contre la pauvreté.

Fin 2020 un appel à projet dans le cadre du plan de relance a également été lancé en faveur des associations de lutte contre la pauvreté pour 2,4 M€ en région.



Soutien à la jeunesse



Service National Universel
une organisation adaptée à la crise

Du fait de la pandémie, les séjours de cohésion SNU de l'été 2020, qui devaient accueillir 1630 jeunes de 16 ans dans les Pays de la Loire, ont été annulés. Cependant, le quart de ces jeunes a pu effectuer une mission d'intérêt général au cours du deuxième semestre, avec pour chacun un stage de 12 jours dans une association.

Aide alimentaire

Un soutien de 3 M€ a pu être mobilisé au bénéfice des associations d'aide alimentaire, en complément d'une enveloppe de 7 M€ mobilisés au titre du plan pauvreté.

Handicap

Les entreprises adaptées et inclusives ont bénéficié au total d'une aide de 3,6 M€ versée à 46 structures pour compenser les pertes d'exploitation liées à la crise. Le fonds d'accompagnement à la transformation des entreprises adaptées a été mobilisé pour financer les projets d'investissement portés par ces structures.

Quartiers d'été

Dans le cadre du dispositif « vacances apprenantes », 5,7 M€ ont été mobilisés par l'État pour accompagner le départ en vacances avec une attention toute particulière accordée aux jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.



Le plan 1 jeune 1 solution

Les objectifs fixés sont :

- Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle par des mesures d'aides à l'embauche ;
- Orienter et former 200 000 jeunes vers des métiers d'avenir ;
- Accompagner les jeunes éloignés de l'emploi en construisant 300 000 parcours d'insertion sur mesure.

En Pays de la Loire, **45 600 jeunes** ont bénéficié des mesures du plan 1 jeune 1 solution dont : 15 866 primes à l'apprentissage, 13 012 Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA), 10 230 Accompagnement Intensif Jeunes (AIJ), 3 312 Garanties jeunes, 2 483 mesures d'aide au recrutement, 283 Parcours emploi compétences Jeunes (PEC Jeunes), 129 Contrat Initiative Emploi Jeunes (CIE), 250 accompagnements Association pour l'emploi des cadres (APEC), 24 emplois francs et 8 parcours personnalisés pour décrocheurs.

Plus d'information sur
<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>



Annick
BONNEVILLE
DREAL*

Protection de l'environnement et des ressources

L'État met en œuvre des politiques de protection et de valorisation de la nature et de la biodiversité, de transition énergétique et de prévention des risques naturels et technologiques

PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

- 1240 visites des installations classées pour la protection de l'environnement réalisées
- 53 visites de sécurité de digues et barrages
- 58 inspections liées à la sécurité des canalisations enterrées
- 2 nouveaux territoires couverts par un plan d'action de prévention des inondations (PAPI) sur les Basses Vallées Angevines (49) et Payré (85), pour un montant de 3,25 M€
- 5M€ de compléments de financement apportés à des PAPI déjà approuvés



EAU ET BIODIVERSITÉ



Enrayer la dégradation des masses d'eau

Seulement 11% des masses d'eau sont en bon état en Pays de la Loire, région la plus dégradée du bassin Loire Bretagne. L'État, la Région, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) et les collectivités agissent pour améliorer la situation.

Un programme de protection des captages d'eau est lancé. 6 territoires prioritaires vont engager un important programme d'études concertées pour limiter les prélèvements d'eau dans les rivières.

12 Contrats Territoriaux Eau ont été signés en 2020 entre l'État (Agence de l'Eau), la Région, et les collectivités du territoire.

En 2020, l'AELB a poursuivi son action de reconquête du bon état des eaux à hauteur de plus de 40 M€.



Sauvegarder la biodiversité

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Au titre du plan de relance, près de 30 structures sont accompagnées pour conduire des projets de protection de la nature et de renaturation des milieux, pour un montant de 3,6 M€ (Parcs Naturels Régionaux, associations environnementales, gestionnaires de sites Natura 2000...)

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Rénovation énergétique

• **245 projets de rénovation énergétique de bâtiments publics pour plus de 80 M€.** 52,8 M€ sont fléchés vers la rénovation du patrimoine immobilier des Universités et structures d'enseignement supérieur et de recherche.

• **Conseiller les particuliers :** le programme « service d'accompagnement à la rénovation énergétique » (SARE), accompagne les ménages dans leurs parcours de rénovation énergétique de logements et locaux. Des plateformes territoriales de rénovation énergétique seront déployées sur tout le territoire ligérien d'ici 2023.



• **MaPrimeRénov' :** plus de 8 200 logements de propriétaires et bailleurs accompagnés pour plus de 25 M€.

• Amélioration de la **résilience des réseaux électriques et transition énergétique en zone rurale :** 1,14 M€ du plan de relance alloué au déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et des réseaux électriques intelligents, et à la sécurisation des lignes électriques en bout de réseau.

Un Pacte pour accompagner la transition écologique de l'estuaire de la Loire

Suite à la décision d'arrêter la production d'électricité à partir de charbon par la centrale thermique de Cordemais, un "Pacte pour la transition écologique et industrielle de la centrale de Cordemais et de l'estuaire de la Loire" a été signé, à Nantes, le 17 janvier 2020, en présence d'Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, pour accompagner les projets de transition écologique du territoire.

L'ambition de faire de l'estuaire de la Loire un territoire d'excellence pour la transition énergétique et écologique se décline en **31 projets** pour un investissement global de près de **275 M€**.



Guillaume
SELLIER
DIRM NAMO*

Mer et littoral

L'État agit pour le développement d'une économie bleue, la conciliation des usages et la transition écologique en mer et sur le littoral

Parc éolien en mer de Saint-Nazaire :

Symbole de l'avancée du projet, la première nacelle produite par l'usine General Electric de Saint-Nazaire a été inaugurée le 15 septembre, la première d'une série de 80 qui seront installées sur le parc du banc de Guérande d'ici 2022. Plus de 1000 emplois ont été mobilisés en Pays de la Loire, première région française en la matière, depuis le début du projet.

Rendre opérationnelle la stratégie de façade maritime

L'élaboration du plan d'action qui permettra de concrétiser cette stratégie, a été lancée en 2020. Un point d'étape et d'échange a eu lieu en conseil maritime de façade en fin d'année. Il s'agit d'un exercice inédit de planification, pour un usage partagé et durable de la mer et la croissance bleue.



William
MAROIS
RECTEUR



Sophie
CHAUVEAU
DRRT*

Enseignement supérieur, recherche et innovation

L'État soutient l'écosystème régional pour trouver les solutions à la triple transition écologique, numérique et sociétale

L'enseignement supérieur et l'innovation en Pays de la Loire, c'est :

- 137 657 étudiants inscrits en enseignement supérieur
- 478 M€ de budget alloué par l'Etat pour le fonctionnement des Universités
- 840 bénéficiaires du crédit impôt recherche, pour un montant de 137 M€**

• 493 bénéficiaires du crédit impôt innovation, pour un montant de 14,5 M€**

• 9 projets soutenus en 2020 grâce à l'accélérateur des mutations de l'enseignement supérieur (programme des investissements d'avenir), pour un montant de 3,8 M€



* DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
DIRM NAMO : Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest ;
DRRT : Délégation régionale à la recherche et à la technologie

** Chiffres 2018



Marc
LE BOURHIS
DRAC*

Culture

L'État agit pour la valorisation du patrimoine, le soutien à la création et l'éducation artistique et culturelle, en veillant à l'équité territoriale

Monuments historiques

Le confinement de mars à mai 2020 a provoqué la fermeture de la totalité des chantiers de restauration des monuments historiques. L'État a accompagné leur reprise progressive à partir de juin. Dans le cadre du plan de relance, une enveloppe de **17,5 M€** a été allouée pour restaurer le patrimoine architectural des Pays de la Loire et accompagner la transition écologique des structures de spectacle vivant.

Acteurs culturels

A côté des 40 M€ de mesures transversales d'urgence déployées par l'État (activité partielle, fonds de solidarité) et de 98 M€ de prêts garantis par l'État, 35 festivals de la région ont bénéficié d'un fonds de soutien de 525 000 €. Un fonds de compensation a été mis en place pour les salles de cinéma et 57 librairies ont bénéficié de 800 000 € d'aides.

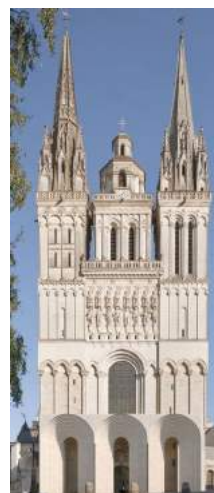


Mobilisation des services de l'État suite à l'incendie de la cathédrale de Nantes du 18 juillet 2020 :

La DRAC assure le suivi des opérations de restauration. Plus d'1 M€ ont d'ores et déjà mobilisés en 2020 pour engager les opérations de sauvetage et de restauration de la cathédrale. De nombreuses actions de communication ont été lancées pour permettre aux élus et au grand public de suivre l'avancement des travaux : lettre d'information aux acteurs et partenaires de l'opération, exposition de panneaux photographiques sur le parvis de la cathédrale pour illustrer les différentes phases du chantier, ...

Attribution prix jury cathédrale d'Angers :

Constituée d'arches et d'ouvertures, la galerie imaginée par l'architecte japonais **Kengo Kuma**, lauréat du jury du concours d'architecture présidé par le préfet de Maine-et-Loire, sera dotée d'une esthétique sobre et épurée. Elle s'intégrera harmonieusement au reste de la cathédrale, tout en préservant durablement les décors sculptés de son portail. L'État finance ce projet de construction à 100% pour un montant de 3,7 M€.



Poursuite et consolidation du plan Bibliothèques :

- un accompagnement renforcé des acteurs du livre et des bibliothèques ;
- l'aménagement du calendrier de dépôt des dossiers pour la DGD** Bibliothèques afin de donner plus de souplesse aux collectivités.

400 000 € ont été mobilisés pour l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques dans la région pour faciliter l'accès à un public plus large. Par ailleurs, la DGD bibliothèques d'un montant de 4 M€ a permis de soutenir 65 projets de construction et d'équipements.

Accès à la culture

- renforcement de la contractualisation avec les collectivités territoriales : 31 contrats en cours ou en préfiguration en 2020 couvrant 37 territoires (6 villes, 29 EPCI, 2 départements)
- plus de 450 000 jeunes dont 200 000 issus des territoires prioritaires (quartiers politique de la ville ou zones rurales) bénéficiaires d'actions d'éducation artistique et culturelle.



Yvan
LOBJOIT
DRAAF*

Agriculture

L'État soutient la compétitivité des exploitations agricoles, accompagne leur transition agro-écologique et veille à la qualité des produits

Impact de la crise COVID sur les circuits de distribution

Les filières agricole et agro-alimentaire ont subi de plein fouet la fermeture des établissements de restauration collective hors domicile et des restaurants, l'annulation de nombreux événements festifs et le ralentissement des échanges à l'exportation.

Des mesures spécifiques de soutien ont été mises en œuvre pour les accompagner : aides au stockage privé de viande et de produits laitiers, aides à la réduction de la production de lait de vache, aides à la distillation et au stockage en viticulture, aides pour compenser les destructions de production en horticulture, en cidre et pour certaines espèces de volailles "festives", financement de campagnes de promotion pour relancer la consommation de produits agricoles français, ...

Ces mesures ont mobilisé un montant cumulé plus de 17 M€ en Pays de la Loire.



Accompagner le renouvellement des générations en agriculture

La région Pays-de-la-Loire compte parmi les plus dynamiques pour l'accompagnement de l'installation en agriculture :

- 519 projets d'installations aidés en 2020 (montant moyen d'aide de 27 800 € par projet) ;
- 2,6 M€ mobilisés par l'État, en complément des fonds européens gérés par le Conseil régional.

Accélérer la transition agro-écologique et accompagner les stratégies de filière

Près de 2 M€ du Programme d'Intervention Territoriale de l'État (PITE) "Reconquête de la qualité de l'eau en Pays de la Loire" ont été affectés en 2020 aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), en complément des fonds européens et des crédits de l'agence de l'eau. En parallèle, l'État a mobilisé près de 3,2 M€ pour les MAEC dans les territoires Natura 2000.

Dans le cadre du **plan Ambition Bio 2022**, les Pays de la Loire ont atteint en 2020 près de 10% de surfaces converties et en conversion. L'État a investi 7,66 M€, en complément des crédits de l'agence de l'eau (5,27 M€) et des fonds européens.

Déploiement des projets alimentaires territoriaux : 17 territoires engagés dans un projet alimentaire territorial, couvrant 51% de la population régionale.

Élevage et bien être animal : cet appel à projets du plan de relance est en cours d'élaboration en utilisant l'outil PCAE*** qui permettra d'optimiser les différents financements nationaux et locaux concourant au renforcement de la préservation du bien-être animal et de la bio-sécurité.



Campagne de recensement agricole 2020

Le recensement agricole a commencé en octobre 2020 : 80 % des exploitations ligériennes sont invitées à répondre par internet. En complément, 6 079 exploitations (20 % du total) sont enquêtées en face à face par près de 70 enquêteurs.



Un tel recensement a lieu tous les 10 ans, au niveau européen, et permet d'établir une photographie précise de l'agriculture. Les premiers résultats sont attendus fin 2021.

* DRAC : Direction régionale des affaires culturelles ;
DRAAF : Direction régionale de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt

** DGD : Dotation globale de décentralisation
*** PCAE : Plan de compétitivité et d'adaptation des entreprises

Cohésion des territoires

L'État accompagne le développement de tous les territoires en soutenant les investissements des collectivités

L'État soutient l'investissement des collectivités

En 2020, l'État a mobilisé 130,7 M€ pour soutenir 1 188 projets d'investissement, essentiellement des communes rurales et péri urbaines.



Parmi ces projets, 127 ont été soutenus dans le cadre de plan de relance, à hauteur de 26,3 M€ au titre de la part exceptionnelle de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)



Jean-Christophe
BOURSIN
SGAR*

LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Téléphonie mobile

En 2020, l'État poursuit le déploiement de la couverture 4G, dans le cadre de l'accord «New Deal» :

- 129 pylônes dont la construction doit être réalisée d'ici 2 ans, parmi lesquels 33 déjà mis en service
- 590 pylônes passés en 4G en un an (soit 97,5 % des pylônes en Pays-de-la-Loire)

Fibre optique

En 1 an, 314 065 logements et entreprises ont bénéficié d'un nouveau raccordement, faisant passer le taux de couverture en fibre optique de 30% à 43 % dans la région.



Annick
BONNEVILLE
DREAL*

MOBILITÉ

Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire

Si le trafic du port de Nantes Saint-Nazaire a reculé de 8,8 % en 2020 en raison de la crise sanitaire, le GPMNSN a bénéficié du plan de relance et de financements du CPER pour des investissements qui lui permettent de saisir de nouvelles opportunités de développement. La construction prochaine de plate-forme logistiques à Montoir-de-Bretagne s'inscrit dans cette dynamique.



ACTION COEUR DE VILLE



Depuis 2018, le dispositif Action Coeur de Ville oeuvre pour la redynamisation des coeurs de **neuf villes** moyennes en Pays de la

Loire : **Châteaubriant, Saint-Nazaire, Cholet, Saumur, Laval, La Flèche, Sablé-sur-Sarthe, La Roche-sur-Yon et Fontenay-le-Comte.** L'État et ses partenaires, la Banque des Territoires, Action Logement et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat ont engagé plus de 34,8 M€ en 2020.

PETITES VILLES DE DEMAIN



104 communes de la région lauréates du programme Petites Villes de Demain, lancé en décembre 2020, vont bénéficier d'un accompagnement sur mesure, accélérateur de la relance. Ces territoires seront soutenus par l'État et ses partenaires (Banque des Territoires, ANAH, CEREMA) pour une durée de 6 ans afin de développer leur attractivité territoriale.

FRANCE SERVICES



67 espaces France Services sont implantés sur le territoire régional pour permettre à chaque citoyen de réaliser les principales démarches administratives

dans un lieu unique, situé à moins de 30 minutes de son domicile. 91 500 demandes ont été traitées en 2020, dont 67 900 en présentiel.

Un dispositif d'évaluation participative des France Services a été lancé pour adapter et améliorer en continu leur offre de services en fonction des attentes des citoyens.



Ferroviaire

Les travaux de **rénovation de la ligne Le Mans-Alençon** d'un montant de 4,6 M€ se sont déroulés du 21 septembre au 5 décembre pour permettre aux usagers de bénéficier d'un meilleur temps de trajet.

L'année 2020 a vu le lancement de deux opérations ferroviaires de grande ampleur :

- les travaux de **rénovation de la ligne Nantes-Bordeaux** (152 M€), entre La Roche sur Yon et La Rochelle permettront d'améliorer le temps de parcours entre les deux métropoles. L'action des partenaires, au début de la pandémie, a permis la mise en place rapide des mesures barrières et une reprise du chantier dans les meilleurs délais.
- le chantier de **contournement des sites industriels de Donges** (150 M€), qui a démarré à l'été 2020 par les opérations de terrassement de la future voie ferrée, la construction des ouvrages d'arts routiers et les travaux de voirie, se poursuit jusqu'en 2022.

Routes

- La mise en service d'une troisième voie de circulation entre les portes d'Orvault et de Rennes sur le périphérique nord de Nantes est intervenue en juillet 2020. L'aménagement permet de fluidifier cette section du périphérique, qui accueille quotidiennement plus de 100 000 véhicules.
- L'engagement des travaux principaux de la déviation de Moulay – Mayenne (3ème phase) a débuté, Ils représentent une opération de 22M€ et intègrent la construction d'un viaduc pour franchir la vallée de la Villette.

Vélo

12 projets de pistes cyclables en Pays de la Loire ont bénéficié de subventions dans le cadre du Fonds Mobilités Actives 2020, à hauteur de 2,4M€. A la fin 2020, la Région Pays de la Loire bénéficie de 6 036 kilomètres d'aménagements cyclables sécurisés, soit 812 km supplémentaires en 12 mois.





Jean-Christophe
BOURSIN
SGAR*

Modernisation et rationalisation

L'État poursuit sa modernisation dans le cadre du programme Administration Publique 2022

Réforme de l'organisation territoriale de l'Etat

Les services déconcentrés de l'État continuent d'adapter leur organisation aux nouveaux enjeux et pour gagner en efficacité. Après la concertation engagée avec les personnels, plusieurs nouvelles structures ont été créées en 2020 : Secrétariats Généraux Communs qui assurent de manière mutualisée l'appui aux services départementaux, Directions Régionales et Départementales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités qui assurent le continuum des politiques publiques de la cohésion sociale, de l'insertion et de l'emploi, Délégations Régionales Académiques à l'Engagement, à la Jeunesse et aux Sports, et Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation.

En complément des projets nationaux, les services ont mis en œuvre des chantiers de mutualisation interdépartementale : UD -DREAL commune aux départements du Maine et Loire, de la Sarthe et de la Mayenne, création d'un service CCRF (concurrence, consommation et répression des fraudes) commun à la Mayenne et à la Sarthe, interdépartementalisation des missions forestières de la DRAAF et des DDT.

CAP 2030 !

Le projet de transformation des services de l'État en Pays-de-la-Loire, CAP 2030, a été lauréat en 2020 du fonds de transformation de l'action publique (FTAP). En accompagnement de la réforme de l'organisation territoriale de l'État, CAP 2030 a pour objectif de traduire au sein des services de l'État les ambitions du programme Action publique 2022. CAP 2030 se compose d'un portefeuille de 17 projets organisés autour de trois axes : la transformation numérique, la transformation managériale et la transformation des « méthodes de production » du service public.

A ce stade, ce sont 17 projets concrets qui ont été lancés en 2020, allant de l'utilisation de l'intelligence artificielle au service de l'archivage, en passant par le lancement d'un e-forum de la mobilité des agents ou encore la mise en place d'un incubateur de nouveaux services.

Ce portefeuille a vocation à s'enrichir des projets identifiés par les services de l'État dans le cadre de la déclinaison de CAP 2030.

Centre à l'appui de la participation citoyenne

La préfecture de région a été lauréate de l'appel à projets lancé par la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP).

Projet : création d'une structure régionale référente à l'appui de la participation citoyenne, notamment en milieu rural.

Bénéfices : promouvoir la culture de la participation dans tous les territoires à travers des outils et formations adaptés, accompagner les initiatives dans le cadre de la Stratégie Pauvreté (accès aux droits, familles les plus éloignées de l'école, aide sociale à l'enfance...) en favorisant constamment la co-construction des solutions avec les publics concernés.

Près de **80 000 agents civils**** de l'Etat mènent leurs missions au plus près des usagers dont :

- 56 802 à l'éducation nationale
- 9 417 sur des missions régaliennes (Intérieur, Justice, personnels civils des Armées)
- 13 262 au service des autres politiques de l'État



Retrouvez les services de l'État en région Pays de la Loire

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/pays-de-la-loire>



Direction de la publication :

Didier Martin
Préfet de la région Pays de la Loire

Rédaction : Secrétariat général pour les affaires régionales des Pays de la Loire

Réalisation : Secrétariat général pour les affaires régionales des Pays de la Loire

Crédits photo : SGAR, DREAL, DREETS, DRAC, Rectorat, CROUS Nantes, DRAJES, DRDFE, DRAAF, DIRM NAMO, Service régional de la communication interministérielle

ISSN : 2497-255X